

Note aux enseignants candidats à l'habilitation universitaire (3eme session)

Dans le cadre de l'étude des dossiers de candidatures à l'habilitation universitaire (validation, des aspects administratif, pédagogique et d'encadrement), une réunion, de la commission de la faculté, est programmée pour : le jeudi 13 octobre 2022 à 11h, au niveau du bureau du décanat.

A cet effet les enseignants, de la Fac Agro-Bio , candidats à habilitation universitaire (3eme session) sont invités à déposer leurs dossiers auprès des secrétariats de leurs départements respectifs.

Délai de rigueur : le jeudi 13 octobre avant 10 h.